

Rapport annuel de reddition de comptes pour l'exercice financier de 2015–2016



Ministère des Communautés,
de la Culture et du Patrimoine



Table des matières

- A. Énoncé de responsabilité
2. Message du ministre et de la sous-ministre
3. Bilan financier pour l'exercice de 2015-2016
4. Mesure du rendement
5. Annexe – Rapport en vertu de la loi sur la divulgation d'actes fautifs dans l'intérêt public (*Public Interest Disclosure of Wrongdoing Act*)

1. Énoncé de responsabilité

Le rapport de reddition de comptes du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2016 a été préparé conformément à la loi provinciale sur les finances (*Finance Act*) ainsi qu'aux politiques et aux lignes directrices du gouvernement. Ces autorités exigent la présentation d'un compte rendu des résultats de l'exercice qui se termine, et ce par rapport à l'énoncé de mandat du Ministère. Le compte rendu des résultats comprend nécessairement le budget, les décisions et les opinions de l'équipe de direction du Ministère.

Nous reconnaissons que le présent rapport de reddition de comptes relève de l'équipe de direction du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine. Il est, dans la mesure du possible, une représentation complète et exacte des résultats en ce qui a trait aux objectifs et aux priorités établis dans l'Énoncé de mandat du Ministère pour l'exercice de 2015-2016.

Original signé par le ministre,

Original signé par la sous-ministre,

Tony Ince

Tracey Taweel

2. Message du ministre et de la sous-ministre

Les succès remportés par Communautés, Culture et Patrimoine illustrent de façon éloquente notre travail pour préserver, protéger, promouvoir et présenter les arts, la culture, le patrimoine, l'identité et les langues de la Nouvelle-Écosse, et ce, tout en favorisant une culture d'apprentissage tout au long de la vie partout en Nouvelle-Écosse.

Le Ministère travaille à renforcer nos collectivités ainsi que les arts, le patrimoine et les langues en poursuivant son travail sur l'indice culturel qui nous aide à comprendre la participation et la sensibilisation des Néo-Écossais à la culture, de même que leur opinion sur la valeur de la culture. Grâce à cet outil, nous avons appris que les résidents croient que la culture et les organismes qui la soutiennent sont importants pour les économies locales, et que les Néo-Écossais sont conscients des répercussions de la culture dans leur propre vie.

Les Néo-Écossais ont compris depuis longtemps l'importance sociale de la culture. Nous commençons maintenant à mieux comprendre son importance économique. Selon des données statistiques récentes, la culture génère environ 2,7 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) de la Nouvelle-Écosse et crée presque 14 000 emplois.

Pour nous aider à faire croître l'économie de la création, la Nouvelle-Écosse a lancé le fonds des industries de la création en 2016 dont le but est d'aider les entreprises à réussir sur les marchés d'exportation.

Le travail entourant l'élaboration du premier plan d'action pour la culture du gouvernement se poursuit. Un comité directeur a travaillé avec diligence pour faire avancer l'élaboration du plan. Il a obtenu des suggestions de la part des parties intéressées du secteur culturel et pris connaissance de leurs priorités en vue des mesures que le gouvernement devra prendre pour préserver, développer et célébrer notre culture connue pour son dynamisme. Le plan d'action guidera le gouvernement pour appuyer, développer et célébrer la culture pleine de vitalité de la Nouvelle-Écosse.

L'histoire, les célébrations et la culture occupent une grande place dans notre province. Au cours de la dernière année, le Ministère a joué un rôle central dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie avec des atouts comme les musées, les bibliothèques et les archives. Il a appuyé la première conférence réunissant les organismes archivistes, les musées et les bibliothèques, conférence qui a eu lieu en septembre 2015. Cinq projets pilotes du nouveau programme « Museums in the Schools » destiné aux élèves de la cinquième année ont été réalisés en collaboration avec l'Université Mount Saint Vincent : deux au Musée d'histoire naturelle, un au Musée des pêches de l'Atlantique et deux au Musée du village des Hautes-Terres.

Tout au long de l'année, le Ministère a continué d'offrir des programmes pour permettre aux gens de toutes les identités culturelles de s'exprimer. Les Affaires afro-néo-écossaises, les Affaires acadiennes et les Affaires gaéliques ont, en particulier, joué un rôle essentiel dans la préservations des langues, la promotion culturelle et la défense des intérêts de leurs communautés.

Notre passé est un élément vraiment important de notre avenir. Nous sommes fiers de nos réalisations au cours de la dernière année. Beaucoup d'entre elles n'auraient pu être accomplies sans le travail et le dévouement de nos bénévoles, de nos employés et de nos partenaires. Je sais que nous continuerons d'appuyer les industries culturelles et de favoriser l'excellence dans les arts et l'expression culturelle en célébrant nos collectivités et l'économie.

3. Bilan financier pour l'exercice de 2015-2016

| Communautés, Culture et Patrimoine | | | |
|---|---------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| | Prévisions pour 2015-2016 | Dépenses réelles en 2015-2016 | Écart pour 2015-2016 |
| | (en milliers de dollars) | (en milliers de dollars) | (en milliers de dollars) |
| Secteur des services et des programmes | | | |
| Dépenses brutes du Ministère | | | |
| Bureau du ministre et de la sous-ministre | 557 | 491 | (66) |
| Développement de la culture et du patrimoine | 15 020 | 15 359 | 339 |
| Collectivités, sports et loisirs | 1 075 | 1 406 | 331 |
| Archives, musées et bibliothèques | 34 957 | 36 886 | 1 929 |
| Secrétariat à la planification | 4 738 | 4 653 | (85) |
| Affaires acadiennes | 2 034 | 1 932 | (102) |
| Affaires afro-néo-écossaises | 829 | 789 | (40) |
| Affaires gaéliques | 480 | 488 | 8 |
| Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse | 2 147 | 2 232 | 85 |
| Total des dépenses brutes du Ministère (1^{re} note) | 61 837 | 64 236 | 2 399 |
| | | | |
| Honoraires et autres frais (2^e note) | 1 552 | 1 709 | 157 |
| Recouvrements ordinaires (3^e note) | 4 718 | 5 292 | 574 |
| Personnel financé par la province (ETP) – Total net (4^e note) | 220,6 | 203,7 | (16,9) |

Explication des écarts importants : Estimations pour 2015-2016 et dépenses réelles en 2015-2016

1^{re} note : Total des dépenses brutes du Ministère

Les dépenses ont été de 2,4 millions de dollars, soit 3,9 p. 100 plus élevées que prévu surtout en raison d'un paiement de 2 millions de dollars pour régler la réclamation liée au retard dans les travaux sur le *Bluenose II* et d'une augmentation des dépenses liées aux recouvrements (574 000 \$). Ces dépenses ont été contrebalancées par des économies réalisées à cause de postes temporairement vacants et d'économies de fonctionnement (174 000 \$).

2^e note : Honoraires et autres frais

Les honoraires et les autres frais ont été de 157 000 \$, soit 10,1 p. 100 plus élevés que prévu en raison d'une augmentation des revenus d'admission aux musées.

3^e note : Recouvrements ordinaires

Les recouvrements ordinaires ont été de 574 000 \$, soit 12,2 p. 100 plus élevés que prévu en raison d'une augmentation des recouvrements à Support4Culture (253 000 \$), au fonds pour la

collection Winkworth (197 000 \$) et au programme d'accès communautaire (138 000 \$), augmentation contrebalancée par la diminution d'autres recouvrements (14 000 \$).

4^e note : Personnel financé par la province (ETP) – Total net

Il y a eu 16,9 ETP de moins que prévu en raison de postes temporairement vacants au sein du Ministère.

2.3 Mesure du rendement

| Priorité stratégique n° 1 : Organisation novatrice | | |
|---|--|--|
| Une main-d'œuvre engagée, fiable et créative qui utilise des pratiques exemplaires et fait preuve d'innovation dans la prestation de programmes et de services pour les Néo-Écossais. | | |
| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
| Le Ministère sera un organisme efficace, caractérisé par des pratiques exemplaires et au sein duquel l'innovation, la créativité et la diversité seront soutenues, diffusées et valorisées. | Rehausser les expériences des clients. | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le système de gestion modulable des subventions en ligne pour coordonner les demandes présentées aux différents programmes de subventions du Ministère. • Travailler en collaboration avec la « Library Boards Association of NS » (association des conseils de gestion des bibliothèques de la Nouvelle-Écosse), le « Council of Regional Librarians » (conseil des bibliothécaires régionaux) et les conseils municipaux pour élaborer une nouvelle formule pour accorder les subventions de fonctionnement annuelles aux bibliothèques régionales. • Améliorer la viabilité du système du Musée de la N.-É. • Quantifier et communiquer la valeur économique et sociale de la culture par la publication des résultats du Compte satellite de la culture du Canada, de l'indice culturel de CCP et des projets de recherche de sens. • Élaborer une vaste gamme de partenariats avec les organismes de la santé (ministère de la Santé et du Mieux-être, IWK, Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse) pour la promotion de la valeur des bibliothèques comme espaces communautaires et sources d'information qui appuient les communautés et les citoyens qui veulent être en bonne santé. |

Priorité stratégique n° 1 : Organisation novatrice

Une main-d'œuvre engagée, fiable et créative qui utilise des pratiques exemplaires et fait preuve d'innovation dans la prestation de programmes et de services pour les Néo-Écossais.

| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
|---|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie culturelle complète qui propose une orientation politique au gouvernement pour l'appui, le développement et la célébration de la culture dynamique de la Nouvelle-Écosse. • Établir un bureau de gestion de projets et offrir de la formation connexe au personnel. • Lancer un examen complet des résultats et des mesures de rendement pour CCP. • Achever la révision de la loi sur les archives publiques (<i>Public Archives Act</i>) et participer à la révision parallèle de la loi sur les documents gouvernementaux (<i>Government Records Act</i>). • Effectuer des consultations auprès des municipalités et recommander des modifications à la loi sur les biens patrimoniaux (<i>Heritage Property Act</i>), puis élaborer un règlement après l'approbation des modifications législatives. • Établir une politique provinciale sur la formation linguistique en français des fonctionnaires de la Nouvelle-Écosse. |
| <p>À CCP, on reconnaît que le milieu de travail est un environnement où on considère que la santé mentale est un élément essentiel au bien-être</p> | <p>Offre de programmes et de séances de formation pour favoriser l'engagement des employés</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre une structure de responsabilisation pour l'engagement des employés (comprenant des comités sur la santé et la sécurité au travail, la santé et la sécurité psychologiques, la diversité, etc.). |

| <p>Priorité stratégique n° 1 : Organisation novatrice</p> <p>Une main-d'œuvre engagée, fiable et créative qui utilise des pratiques exemplaires et fait preuve d'innovation dans la prestation de programmes et de services pour les Néo-Écossais.</p> | | |
|--|--------|---|
| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
| général des employés et au succès du Ministère et où on en fait la promotion. | | |

Mesure : Rehausser les expériences des clients

Nous voulons comprendre comment et pourquoi les clients s'adressent au Ministère et aux divisions et nous voulons connaître le degré de succès et de facilité de leurs démarches. Des outils conçus à l'interne par le personnel du Ministère facilitent l'offre de services améliorés aux clients à l'extérieur du gouvernement. En plus de vérifier la satisfaction des clients, cette mesure vise le recours à l'innovation pour améliorer les services du Ministère. Elle comprend aussi des projets entrepris pour veiller à la mobilisation ainsi qu'à la santé psychologique et à la sécurité des employés afin d'avoir une main-d'œuvre positive pour travailler avec nos clients. Les initiatives décrites ci-après contribuent à améliorer les expériences des clients et à offrir au Ministère de nouvelles données pour renforcer et rehausser ces expériences.

Résultats

- Le Ministère a mené un projet pilote dans le cadre du système de gestion modulable des subventions auprès des parties intéressées tant à l'interne qu'à l'externe pour divers programmes de subvention. Dans leurs commentaires, les parties intéressées ont suggéré des améliorations additionnelles pour résoudre les problèmes et améliorer l'ensemble du processus pour les demandeurs. Le Ministère a commencé à apporter ces améliorations en préparation au lancement auprès du public en 2016-2017.
- Le Ministère a également élaboré un modèle d'étude des demandes conçu spécialement pour les programmes qui s'adressent industries créatives. Le modèle utilisé actuellement pour les programmes destinés aux industries de la création est un modèle administratif réceptif qui repose grandement sur les employés qui possèdent une connaissance précise du secteur et qui travaillent étroitement avec les clients pour les conseiller avant la présentation et l'étude des soumissions.

- Le comité de révision du financement des bibliothèques a poursuivi son travail en 2015-2016. Son rapport et ses recommandations ont été remis à tous les bibliothécaires régionaux et aux conseils des bibliothèques en janvier 2015. À la demande du Ministère, tous les conseils des bibliothèques ont été invités à fournir leurs commentaires. Le personnel de la Bibliothèque provinciale compile les commentaires reçus et il les joindra au rapport final.
- Le Ministère a créé le poste de directeur des services aux visiteurs et aux partenariats pour guider le Musée de la Nouvelle-Écosse et élaborer un système financièrement et culturellement durable en mettant l'accent sur les partenariats et les initiatives avec les parties intéressées.
- Le Ministère a appuyé un partenariat avec le Conseil des bibliothèques régionales et la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse, qui a donné lieu à la publication d'un article sur la contribution des bibliothèques à la santé.
- Le Ministère a continué de travailler à l'élaboration de la stratégie pour la culture qui est connue maintenant sous le nom de « plan d'action pour la culture ». L'élaboration du plan est sous la direction d'un comité directeur formé des sous-ministres de Communautés, Culture et Patrimoine, d'Éducation et Développement de la petite enfance, d'Entreprise, des Finances et du Conseil du Trésor, du Bureau de la planification et des priorités, du Bureau du Conseil exécutif, de Communications Nouvelle-Écosse, de NS Business Inc., et de la présidente du Conseil de leadership pour la création en Nouvelle-Écosse. Au cours de l'exercice de 2015-2016, Communautés, Culture et Patrimoine a recueilli, auprès des parties intéressées du secteur culturel, des idées sur les priorités et des suggestions sur les mesures que le gouvernement devra prendre pour préserver, développer et célébrer notre culture connue pour son dynamisme. Les parties intéressées ont été invitées à participer de décembre 2015 à mai 2016. En tout, 195 organismes de la communauté culturelle ont participé. Les données ont été recueillies lors de 14 séances tenues dans les collectivités partout dans la province et dans le cadre d'un sondage auquel il y a eu plus de 1000 réponses. Une consultation publique plus étendue a eu lieu du 19 mai au 30 juin 2016. Elle a fait l'objet d'une stratégie de communication avec un portail et un sondage en ligne, des activités d'intéressement du public dans les collectivités et la possibilité pour les Néo-Écossais de fournir leurs commentaires de façon créative, comme une œuvre d'art, une chanson ou un poème.
- La planification initiale pour la création d'un Bureau de gestion de projet est terminée. Le Ministère a déterminé le plan de travail du Bureau et rédigé la description de poste du chef de projet. Le travail se poursuivra en 2016-2017.
- Un énoncé de travail a été préparé pour entreprendre la révision des résultats et des mesures de rendement pour les programmes de financement. Le travail sera terminé en 2016-2017.

- La révision juridique finale de la loi sur les archives publiques (*Public Archives Act*) et la préparation d'une version modifiée de cette loi ont pris fin lors de la session du printemps de 2016 de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. La participation du Ministère à une révision complémentaire de la loi sur les documents du gouvernement (*Government Records Act*) a pris fin en même temps.
- Il y a eu préparation et distribution des documents pour une consultation sur les modifications à la loi sur les biens patrimoniaux (*Heritage Property Act*) menée auprès de toutes les municipalités et d'autres parties intéressées ciblées. Les modifications proposées ont été présentées à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse à l'automne 2015 et elles ont reçu la sanction royale le 8 décembre 2015.
- Les Affaires acadiennes, par l'intermédiaire du Comité de coordination des services en français du gouvernement, élaborent un plan d'évaluation des besoins qui servira à établir les politiques et les lignes directrices pour désigner les secteurs prioritaires où offrir des cours de français dans la province.

Mesure : Offre de programmes et de séances de formation pour favoriser l'engagement des employés

Cette mesure comprend des initiatives liées à la mobilisation des employés. Des employés qui sont très motivés et engagés offrent d'excellents services aux clients.

- Un nouveau cadre d'engagement a été préparé et mis en place en 2015-2016 pour veiller à ce que la haute direction puisse rendre compte de l'engagement des employés. Six comités ont été créés, chacun coprésidé par un membre de l'équipe de la haute direction et un employé du Ministère. Ils portent sur le leadership visible, la santé et le mieux-être, la planification sociale, la formation et le perfectionnement, la sensibilisation, et les prix et la reconnaissance. Les activités de chaque comité font régulièrement l'objet de communications, ce qui accroît l'engagement et la sensibilisation au sein du Ministère.

| | | |
|---|----------------------------|--|
| Priorité stratégique n° 2 : Intendance et apprentissage tout au long de la vie | | |
| Communautés, Culture et patrimoine renforcera les collectivités en préservant, en protégeant, en promouvant et en présentant les arts, la culture, le patrimoine et les langues propres à la Nouvelle-Écosse et en travaillant pour soutenir une culture d'apprentissage tout au long de la vie partout en Nouvelle-Écosse. | | |
| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
| La Nouvelle-Écosse est une province | Participation à la culture | <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des options et un nouveau processus d'évaluation du Programme d'aide aux musées |

Priorité stratégique n° 2 : Intendance et apprentissage tout au long de la vie

Communautés, Culture et patrimoine renforcera les collectivités en préservant, en protégeant, en promouvant et en présentant les arts, la culture, le patrimoine et les langues propres à la Nouvelle-Écosse et en travaillant pour soutenir une culture d'apprentissage tout au long de la vie partout en Nouvelle-Écosse.

| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
|---|--------|--|
| <p>qui fait preuve de fierté et d'appréciation envers les communautés auxquelles nous appartenons pour modeler positivement notre avenir et nous encourager à partager.</p> | | <p>communautaires, en partenariat avec l'Association des musées de la Nouvelle-Écosse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec l'<i>Atlantic Publishers Marketing Association</i> pour offrir des livres électroniques de maisons d'édition de la région atlantique aux utilisateurs des bibliothèques de la N.-É. • Appuyer et cerner les possibilités pour l'<i>African Nova Scotia Cultural Tourism Association</i> d'augmenter les recettes de l'industrie du tourisme et la sensibilisation à la culture et à l'histoire afro-néo-écossaises. • Élaborer une stratégie visant à lier la culture gaélique au développement touristique par l'entrepreneuriat, la formation et le marketing. • Poursuivre le travail avec l'Université Saint Mary's sur la mise en œuvre d'un plan de collaboration visant à protéger les ressources patrimoniales sous-marines de la N.-É. • Faire l'essai pilote et l'évaluation d'un nouveau programme intitulé « Museums in the Schools » à l'intention des élèves de la cinquième année, en collaboration avec l'Université Mount Saint Vincent. • Terminer la trousse « Toolkit for Museum School Programs », en partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Publication prévue à l'automne 2015. • Élaborer un plan d'action visant à orienter la participation de la Nouvelle-Écosse aux célébrations de Canada 150. |

Priorité stratégique n° 2 : Intendance et apprentissage tout au long de la vie

Communautés, Culture et patrimoine renforcera les collectivités en préservant, en protégeant, en promouvant et en présentant les arts, la culture, le patrimoine et les langues propres à la Nouvelle-Écosse et en travaillant pour soutenir une culture d'apprentissage tout au long de la vie partout en Nouvelle-Écosse.

| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
|----------|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Élargir le partenariat gaélique <i>Bunn is Barr</i> en assurant la participation d'établissements supplémentaires à la planification et à la prestation des programmes d'études. • Célébrer l'ouverture du nouveau Centre patrimonial des loyalistes noirs et son inclusion dans le système du Musée de la Nouvelle-Écosse. • Poursuivre le travail visant à représenter de façon appropriée l'histoire de la communauté afro-néo-écossaise dans le cadre du projet de la voix des collectivités. |
| | Occasions d'apprentissage tout au long de la vie | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la première conférence des organismes archivistes, des musées et des bibliothèques en septembre 2015. Il s'agit de la première fois que les trois secteurs s'unissent pour présenter une conférence conjointe à l'appui du perfectionnement professionnel dans le secteur. • Augmenter le nombre de profils sur la voix des collectivités pour recueillir des récits et découvrir l'histoire des collectivités afro-néo-écossaises. |

Mesure : Participation dans la culture

- Au cours des deux dernières années, un nouvel outil appelé « l'indice culturel » a été mis au point pour recueillir des informations sur la façon dont les Néo-Écossais perçoivent la valeur de la culture. Il recueille des données brutes auprès des Néo-Écossais et en tire les éléments qui serviront de base pour mesurer les changements à l'avenir.

- Les questions du sondage présenté aux Néo-Écossais tombaient dans cinq catégories : la perception de la culture, les organismes culturels, le soutien à la culture, les investissements dans la culture et les répercussions de la culture.

Points importants de l'étude sur l'indice culturel de la Nouvelle-Écosse en 2016

- Les résidents croient que les organismes culturels sont importants pour les économies locales. Les organismes culturels génèrent de la créativité et appuient la créativité. Ils sont essentiels à la viabilité des collectivités. Une grande majorité des résidents appuie le soutien et les investissements que le gouvernement accorde aux organismes culturels, et une forte majorité a indiqué que les citoyens et le secteur privé devraient appuyer la culture par des dons et leur participation.
 - Les Néo-Écossais sont conscients des répercussions de la culture dans leur propre vie. La culture aide à créer une identité communautaire, réunit des gens et attire les visiteurs et les nouveaux résidents. Des répondants ont indiqué, dans une vaste majorité, que la culture les rendait fiers de l'endroit où ils vivaient, et qu'elle augmentait la mobilisation et la participation des citoyens.
- Communautés, Culture et Patrimoine a collaboré avec l'association des musées de la Nouvelle-Écosse (Association of Nova Scotia Museums) pour étudier les meilleures pratiques et les normes d'autres autorités législatives pour élaborer un nouveau processus d'évaluation indépendant pour les musées qui participent au Programme d'aide aux musées communautaires. Les 67 musées communautaires participants seront évalués en 2016-2017.
- Le fonds de livres électroniques du Canada atlantique a été lancé en août 2015. Il comprend presque 600 titres, et la majorité d'entre eux a été très populaire auprès des usagers des bibliothèques en Nouvelle-Écosse. Au cours du prochain exercice, 150 nouveaux titres seront ajoutés.
- Les Affaires afro-néo-écossaises (ANSA) ont distribué une publication sur les biens culturels à plus de 20 organismes. Elles ont aussi appuyé la participation afro-néo-écossaise à la conférence des « Travel Professionals of Colour » (TPOC). Cela a donné lieu à plus de 60 demandes adressées au gouvernement et organismes communautaires sur la culture et le patrimoine afro-néo-écossais.
- Les Affaires gaéliques ont travaillé à l'élaboration d'une stratégie pour offrir plus d'informations sur le tourisme culturel gaélique aux visiteurs. Au cours du travail avec les collectivités pour aider à créer des offres touristiques axées sur le tourisme culturel gaélique, les Affaires gaéliques ont établi des liens avec l'école de tourisme (School of Tourism) et l'Université Cape-Breton et participer aux échanges lors de la conférence « Growing our Creative Economy » en 2016.

- Cinq projets pilotes dans le cadre du nouveau programme « Museums in the Schools » destiné aux élèves de la cinquième année ont été réalisés en collaboration avec l'Université Mount Saint Vincent : deux au Musée d'histoire naturelle, un au Musée des pêches de l'Atlantique et deux au Musée du village des Hautes-Terres.
- Créée en partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, la boîte à outils pour le programme « Museums in the Schools », a été lancée lors de la conférence des organismes archivistes, des bibliothèques et des musées le 28 septembre 2015. Des ateliers ont eu lieu à cinq endroits, notamment au congrès national de l'Association des musées canadiens en avril 2016.
- Le Ministère a entrepris l'élaboration du plan de la Province pour Canada 150. Le plan a été publié le 1^{er} juillet 2016.
- Le programme de mentorat *Bun is Barr* des Affaires gaéliques a accru ses partenariats avec Baile nan Gàidheal/le Musée du village des Hautes-Terres et le collège gaélique Colaisde na Gàidhlig en 2015-2016. Cela a permis d'améliorer les journées de perfectionnement pour les mentors de *Bun is Barr*
- Depuis juin 2015, le Musée de la Nouvelle-Écosse compte dans son réseau un 28^e musée, soit le Centre patrimonial des loyalistes noirs. Le Ministère a appuyé l'achèvement du nouveau centre en offrant conseils, contenu, développement et artefacts.
- Durant le Mois du patrimoine africain, les Affaires afro-néo-écossaises ont enregistré quatre récits communautaires dans le cadre du programme de la voix des collectivités (Community Voices). Ces enregistrements font partie d'une exposition visuelle et auditive au Musée d'histoire naturelle.

Mesure : Occasions d'apprentissage tout au long de la vie

L'offre de produits éducationnels et d'occasions d'apprentissage est un élément clé de la prestation de services de base.

- Le Ministère a appuyé la première conférence des organismes archivistes, des musées et des bibliothèques, qui a eu lieu en septembre 2015. Le personnel a participé au comité de planification, tenu des séances de travail et offert des ateliers. Les trois secteurs ont été bien représentés et la participation à la conférence a dépassé les attentes avec plus de 200 participants. La conférence de perfectionnement pour ces trois groupes a fourni d'excellentes occasions de collaboration.
- Les Affaires afro-néo-écossaises ont complété deux nouveaux profils pour la voix des collectivités et ont organisé deux ateliers rencontres communautaires sur le programme de la voix des collectivités.

Priorité stratégique n° 3 : Économie de la création et excellence artistique

Communautés, Culture et Patrimoine contribuera à revitaliser les collectivités et l'économie de la Nouvelle-Écosse en appuyant les industries culturelles et en favorisant et en célébrant l'excellence dans les arts et l'expression culturelle.

| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
|--|----------------------------------|--|
| Les collectivités créatives de la Nouvelle-Écosse contribuent à une croissance économique, une qualité de vie et un sentiment d'appartenance accrus. | Taille du secteur culturel (PIB) | <ul style="list-style-type: none">• Élaborer et améliorer les sites de commerce électronique des musées et d'Archives de la Nouvelle-Écosse en collaboration avec Service Nouvelle-Écosse.• Entamer le travail visant à cerner les possibilités d'appuyer le développement de produits culturels et l'accès plus facile à ces produits.• Élaborer des outils de navigation à l'intention des particuliers et des collectivités en ce qui a trait à la création d'entreprises culturelles.• En partenariat avec la Ferme Ross, élaborer des options de modèles d'entreprises sociales et autres pour permettre au musée de créer des sources de revenu.• Contribuer à la protection et au maintien de la langue française par la collaboration avec les médias communautaires acadiens et francophones afin de renforcer leurs modèles de gestion.• Travailler en partenariat avec Nova Scotia Business Inc. pour renforcer l'économie de la création. |

Taille du secteur culturel (PIB)

Le Compte satellite de la culture (CSC) a été créé avec succès par le gouvernement du Canada, toutes les provinces et tous les territoires, de nombreuses municipalités et quelques organismes non gouvernementaux. Le CSC présente des estimations régulières et crédibles du produit intérieur brut (PIB), la production totale, le nombre d'emplois et d'autres mesures économiques qui peuvent être comparées à d'autres industries et autorités législatives, et ce, année après année. Il peut les présenter de deux points de vue (produit et industrie). Les données fournies donnent aux gouvernements et au secteur culturel de nouvelles données économiques fiables sur la culture, notamment sur l'importance économique des arts, de la culture, du patrimoine et des sports dans les provinces et les territoires.

Les données de 2010 ont été tirées du Compte satellite de la culture en juin 2015 et publiées dans le rapport annuel de reddition de comptes de l'an dernier. Les indices culturels pour 2010-2014 (publiés par Statistique Canada en mai 2016) montrent les tendances sur une période de cinq ans. Les données montrent que le PIB de la Nouvelle-Écosse pour la culture en 2014 était de

949 millions de dollars, soit une augmentation de 15,3 p. 100 par rapport à 2010. En 2014, il y avait 13 874 emplois dans le secteur de la culture en Nouvelle-Écosse. L'an prochain, nous aurons plus de renseignements sur la valeur économiques de la culture quand les nouveaux modules seront en place, notamment les indicateurs pour le commerce et les municipalités. La prochaine mise à jour complète du compte satellite de la culture sera publiée en 2017.

- Les ressources n'étaient pas accessibles pour poursuivre l'initiative de commerce électronique avec les Archives de la Nouvelle-Écosse et le Musée de la Nouvelle-Écosse.
- Les Affaires acadiennes ont appuyé la participation d'artistes acadiens à des manifestations culturelles en France et en Louisiane . Ce sont d'excellentes occasions de présenter et de promouvoir le talent francophone de la Nouvelle-Écosse et de renforcer les relations culturelles et commerciales.
- Par l'intermédiaire du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE) agissant au nom du gouvernement, les Affaires acadiennes ont appuyé la prestation de services de développement des entreprises à des entrepreneurs acadiens et francophones ainsi que le développement d'entreprises sociales.
- L'achèvement du centre d'apprentissage de la ferme Ross a été essentiel pour mettre en place les plans de développement d'un modèle d'entreprise sociale pour le fonctionnement des lieux. La construction et l'aménagement du centre ont pris fin en mars 2016. Le personnel a embauché des conseillers qui ont présenté un atelier avec les parties intéressées, tenu des entrevues avec elles et complété une étude qui servira aux prochaines étapes. La recommandation était de commencer à planifier l'expansion de l'entreprise sociale de la New Ross District Museum Society dans trois ou quatre ans.
- Les Affaires acadiennes ont collaboré avec le Conseil du développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE) à un projet de renforcement de la capacité organisationnelle des médias de la communauté francophone. Les stations radiophoniques communautaires francophones ont reçu des conseils sur les questions de gouvernance et de gestion budgétaire et de l'aide pour établir des priorités quant aux mesures à prendre. Des ateliers et des séances de planification stratégique ont été tenues avec le personnel, les directeurs et les bénévoles. Deux stations ont obtenu une mise à niveau de leur logiciel afin d'améliorer leur programmation.
- Les Affaires acadiennes ont aidé le *Courrier de la Nouvelle-Écosse*, seul journal en français dans la province, avec la mise en œuvre de son plan de relève.
- Les Archives de la Nouvelle-Écosse ont terminé la numérisation des numéros du *Courrier* de 1937 à 2002 et elles verseront ces numéros dans son fonds numérique accessible au public.

Priorité stratégique n° 4 : Diversité et équité sociale

Communautés, Culture et Patrimoine se fera le champion des avantages de la diversité et de l'équité sociale dans la prestation de programmes et célébrera l'identité culturelle de tous les Néo-Écossais.

| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
|--|---|--|
| <p>La Nouvelle-Écosse est une province qui se fait le champion d'une diversité et d'une équité sociale accrues dans la prestation des programmes et la célébration de l'identité culturelle.</p> | <p>Renforcement des capacités communautaires; sensibilisation et soutien à diverses communautés</p> | <ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire et le Nova Scotia Community College, élaborer un projet d'éducation à distance pour permettre aux membres des collectivités rurales afro-néo-écossaises d'avoir accès aux domaines d'emplois dans les métiers, les sciences et la technologie. • En partenariat avec la régie de la santé Capital et le ministère de la Santé et du Mieux-être, mettre en œuvre l'initiative Nova Scotia Brotherhood qui vise à s'attaquer aux disparités relatives à la santé et aux problèmes d'accès auxquels se heurtent les hommes afro-néo-écossais. • Collaborer avec Doctors NS pour la rédaction d'un article sur l'accès aux bibliothèques comme déterminant de la santé, qui sera publié en octobre 2015. • Faire partenariat avec l'Office de l'immigration, le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire, le ministère des Affaires municipales et d'autres, au besoin, pour avoir de façon plus stratégique des communautés ouvertes, inclusives et accueillantes en Nouvelle-Écosse. • Analyser les données et publier les résultats des projets de l'indice culturel et |

| Priorité stratégique n° 4 : Diversité et équité sociale | | |
|---|--|--|
| Communautés, Culture et Patrimoine se fera le champion des avantages de la diversité et de l'équité sociale dans la prestation de programmes et célébrera l'identité culturelle de tous les Néo-Écossais. | | |
| Résultat | Mesure | Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé |
| | | <p>de la recherche de sens en ce qui a trait à l'identité culturelle en Nouvelle-Écosse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et appuyer les collectivités dans la célébration des mois du patrimoine noir, gaélique et mi'kmaw, ainsi que des célébrations de la Fête des Acadiens et de la Journée du patrimoine. • Diriger le groupe de travail sur la diversité dans les bibliothèques publiques de la N.-É. pour le développement et l'expansion des collections multilingues dans les bibliothèques publiques, en mettant l'accent sur les ressources en mi'kmaq. |
| | Offre accessible et équitable des services gouvernementaux | <ul style="list-style-type: none"> • Offrir aux fonctionnaires des cours de gaélique et une formation de sensibilisation à la culture gaélique. • Appuyer la prestation de services en français par le Ministère à l'échelle du gouvernement par des programmes et des services. |

Mesure : Renforcement des capacités communautaires; sensibilisation et soutien à diverses communautés

- Les Affaires afro-néo-écossaises et le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire ont accompli des travaux préliminaires en vue d'élaborer des possibilités d'éducation à distance pour les Afro-Néo-Écossais.

- Pour résoudre le problème de l'accès aux soins de santé primaires pour les hommes afro-néo-écossais, 39 rendez-vous cliniques, des activités liées à la santé et au mieux-être et des visites d'établissements de santé ont été organisés entre septembre 2015 et mars 2016 dans le cadre de l'initiative Nova Scotia Brotherhood. De plus, trois séances de promotion de la santé et d'éducation et dix programmes de santé communautaire ont été offerts aux hommes d'ascendance africaine dans le but d'améliorer la santé au sein de la communauté afro-néo-écossaise. Sept dépliants portant sur la santé, le diabète, la santé du colon et la nutrition ont été rédigés. En partenariat avec le ministère de la Santé et du Bien-être et la Régie Capital, l'initiative Nova Scotia Brotherhood a commencé à recueillir des données et à faire des recherches sur la communauté afro-néo-écossaise.
- Communautés, Culture et Patrimoine, de concert avec le ministère de la Santé et du Bien-être, a produit du matériel faisant la promotion du rôle des bibliothèques dans la santé des patients et des collectivités. En partenariat avec Cancer Care Nova Scotia, une collection de ressources de base a été réunie. Elle est accessible dans toutes les bibliothèques publiques. En collaboration avec la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse, l'initiative Nova Scotia Brotherhood a fourni, dans les bibliothèques publiques, l'accès numérique à plus de 300 dépliants informatifs de la Régie visant l'éducation des patients.
- Les Affaires acadiennes ont appuyé l'Office de l'immigration pour l'élaboration d'une version française de son site Web et d'un nouveau système bilingue en ligne pour le traitement des demandes d'immigration. Ces outils aideront les immigrants potentiels et les nouveaux résidents à avoir accès à des renseignements sur le processus d'immigration et aideront le gouvernement à traiter les demandes.
- Communautés, Culture et Patrimoine a travaillé avec le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance et l'Office des affaires autochtones dans le cadre du comité d'application du traité en matière d'éducation afin d'appuyer le protocole d'entente sur l'éducation avec la communauté mi'kmaw de la Nouvelle-Écosse.
- Communauté, Culture et Patrimoine a fait partie du comité consultatif du gouvernement pour l'établissement des Syriens dirigé par l'Office de l'immigration. Le soutien du Ministère donnera lieu à une initiative culturelle syrienne en 2016-2017.
- Du travail a été fait avec le ministère de l'Entreprise et celui des Affaires municipales pour offrir l'accès à Internet dans les collectivités rurales et éloignées. Cela s'inscrit dans la poursuite du travail fait par la Province dans les sites d'accès communautaire qui ont été transférés au Ministère en 2015-2016.
- Le projet des récits culturels examine au moyen du logiciel Sensemaker les répercussions sociales de la culture dans les récits. La collection de données commencera après l'étape de consultation publique sur le plan d'action pour la culture.

- Communautés, Culture et Patrimoine a coordonné et appuyé les collectivités dans la célébration des mois du patrimoine africain, gaélique et mi'kmaw ainsi que la célébration de la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes et de la Journée du patrimoine.
 - Les Affaires afro-néo-écossaises ont participé à plus de 60 activités dans le cadre du Mois du patrimoine africain. ANSA a facilité 12 proclamations municipales dans la province et a établi des partenariats avec plus de 20 groupes communautaires au cours du mois.
 - Les Affaires gaéliques ont coordonné des initiatives et des activités pour le Mois de sensibilisation aux Gaëls, notamment le choix d'un thème, l'organisation du lancement officiel à Province House, le soutien à de nombreuses activités pour promouvoir une plus grande sensibilisation à la langue, à la culture et à l'identité gaéliques.
 - Les Affaires acadiennes ont administré le programme du fonds communautaire Vive l'Acadie et distribué la somme de 30 200 \$ provenant des dons recueillis par la vente et le renouvellement des plaques d'immatriculation. En tout, dix organismes régionaux acadiens et francophones ont reçu un montant d'argent pour appuyer des projets culturels, notamment le Festival du bon temps, une célébration pour souligner la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes, le Festival des cultures francophones et un gala pour célébrer le 40^e Festival de l'Escaouette.
 - Des activités publiques ont eu lieu pour célébrer la Journée du patrimoine de la Nouvelle-Écosse en février 2016 dédiée cette année à Joseph Howe. Dans le cadre des célébrations, le Ministère a révélé et hissé le drapeau de la Journée du patrimoine pour la première fois. La conception du drapeau a été inspirée par des dessins de jeunes Néo-Écossais.
 - Les Archives de la Nouvelle-Écosse ont réalisé une ressource numérique pour le Mois du patrimoine africain, « No. 2 Construction Battalion: Nominal Roll » et une exposition virtuelle, « Sydenham Howe's Scrapbook: Joseph Howe and His World » pour la Journée du patrimoine qui célébrait Joseph Howe en 2016. Le Musée de la Nouvelle-Écosse a publié une fiche historique sur Joe Howe et produit du contenu Web pour le blogue du conservateur des faits historiques. Le Musée de la Nouvelle-Écosse a une page de ressources sur le site Web du Ministère pour le Mois du patrimoine mi'kmaw.
- Le groupe de travail sur la diversité dans les bibliothèques publiques de la province a travaillé à la création d'une collection mi'kmaw de base pour les bibliothèques publiques.

Mesure : Offre accessible et équitable des services gouvernementaux

- Les Affaires gaéliques ont offert des cours de gaélique de deux niveaux et quatre séances de sensibilisation aux Gaëls. En tout, 18 fonctionnaires se sont inscrits aux cours de gaélique à l'automne 2015 et au printemps 2016 et 35 fonctionnaires se sont inscrits aux séances de sensibilisation données à Halifax et à Antigonish.
- Les Affaires acadiennes ont coordonné l'offre des cours de français. En tout, les fonctionnaires ont occupé 600 places à ces cours. Les Affaires acadiennes ont aussi présenté quatre séances de l'atelier Coup d'œil sur l'Acadie/Acadie at a Glance auxquelles ont assisté 24 fonctionnaires. Les employés de Communautés, Culture et Patrimoine ont été encouragés à y assister.
- Les Affaires acadiennes ont fourni des subventions totalisant plus de 800 000 \$ provenant de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse relative aux services en français à 13 ministères et agences du gouvernement pour accroître l'offre de services gouvernementaux en français et l'accessibilité à ces services. Cela a donné lieu, entre autres, à de nouveaux services offerts par Service Nouvelle-Écosse, à des services d'intervention précoce pour les enfants, au site Web du Réseau d'aide pour la dépendance au jeu et à la publication de documents de la Santé publique. Une aide financière a été accordée aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse pour accroître la quantité de lettres, de documents, de contenus Web et d'autres informations en français.
- Les Affaires acadiennes ont tenu le compte Twitter du gouvernement en français (@GouvNE) qui informe le public sur les services offerts et qui livre d'importants renseignements. En tout, 297 gazouillis ou renvois de gazouillis ont été envoyés. Le compte avait 700 abonnés au 31 mars 2016.
- Les Affaires acadiennes ont aussi alimenté leur page Facebook pour promouvoir les services en français du gouvernement. Elles ont publié plus de 250 messages sur les services en français en 2015-2016.
- Les Affaires acadiennes ont collaboré avec le Comité de coordination des services en français pour encourager et promouvoir l'offre active des services en français. Elles ont commandé et distribué de nouvelles épinglettes *Bonjour!* et procédé à la révision du guide *Practical Tips for Providing Services in French / Conseils pratiques pour offrir les services en français* qui comporte des ajouts et dont la conception graphique sera terminée durant l'exercice de 2016-2017.

5. Annexe

Loi sur la divulgation d'actes fautifs dans l'intérêt du public (*Public Interest Disclosure of Wrongdoing Act*)

Renseignements requis en vertu de l'article 18 de la loi précitée.

| | |
|---|------|
| Nombre de divulgations reçues | 0 |
| Nombre d'actes fautifs reconnus | 0 |
| Description de chaque acte fautif | S.O. |
| Recommandations et mesures prises en fonction de chaque acte fautif | S.O. |